

# Ligue d'Escrime Champagne-Ardenne

---





## REUNIONS du 10 Février 2018

---

La Ligue d'Escrime de Champagne-Ardenne s'est réunie le samedi 10 Février 2018 à 10h00 à la Maison des Syndicats - Salle n°1- à Châlons en Champagne, en présence de M. Patrick LAFONT, Président du Comité Régional d'Escrime Grand Est, avec l'ordre du jour suivant :







### *1/ COMITE DIRECTEUR*

---

-  Approbation du PV du 25 mars 2017
-  Comptes 2017
-  Projet de statuts Comité Interdépartemental d'Escrime Champagne-Ardenne
-  Questions diverses




### *2/ ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE*

---

-  Approbation du PV du 10 Juin 2017
-  Rapport moral du Président
-  Rapport d'activité 2017
-  Comptes 2017
-  Rapport sportif 2017/2018
-  Questions diverses

### *3/ ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE*

---

-  Présentation du projet de statuts Comité Interdépartemental d'Escrime Champagne-Ardenne
-  Vote des statuts
-  Questions diverses

**Après l'adoption des statuts, le Comité Interdépartemental d'Escrime de Champagne-Ardenne a tenu les réunions suivantes :**




### *1/ COMITE DIRECTEUR du CID*

---

-  Démission du Président
-  Choix d'un nouveau Président(e) et proposition du Bureau

### *2/ ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE du CID*

---

-  Proposition par le Comité Directeur d'un nouveau Président(e)
-  Election du Président
-  Constitution du Bureau

Fin des réunions à 15h15.

## COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE D'ESCRIME DE CHAMPAGNE-ARDENNE du 10 février 2018

---

### Membres du Comité Directeur présents ou représentés

Etaient présents :

MM, Mmes Daniel BUSSY, Claude GAMOT, Marc SALACH, Yannick SIMON, Françoise FORGET, Guy CHEVALME, Martine CHEVALME, Isabelle DIOT, Jean-Luc DIOT, Frederick LECHEIN, Jean-Claude MANCEAUX, Robert NORMAND, Nadine RODRIGUES, Marie-Christine SIMON et Laurent SIMONS.

Etaient représentés :

MM ; Dominique DECLAUDE mandat à M.MANCEAUX

MM ; Jean FORTUNATO, Paul FOURNIE, Rodolphe POTDEVIN mandats à M.BUSSY.





Soit 19 personnes présentes ou représentées – le quorum (un tiers des 36 membres) est largement atteint. Le Comité Directeur peut donc valablement délibérer.

### Membres du comité directeur excusés :

M. Alain FEBVRE, Maître Dominique DECLAUDE mandat à M.MANCEAUX, M. Didier BONNE, M. Jean FORTUNATO mandat à M.BUSSY, M. Paul FOURNIE mandat à M.BUSSY, Maître Valérie HOHMANN, Maître Sandrine DUMOULIN, Maître Rodolphe POTDEVIN mandat à M.BUSSY, Maître Thierry NESMON et M. Arnaud CALMUS.

Daniel BUSSY, Président de la Ligue d'Escrime de Champagne-Ardenne ouvre la séance à 10h00, en présence de Mr Patrick LAFONT, Président du Comité Régional d'Escrime Grand Est qu'il est heureux d'accueillir.

Ordre du jour :

-  Approbation du PV du 25 mars 2017
-  Comptes 2017
-  Projet de statuts Comité Interdépartemental d'Escrime Champagne-Ardenne
-  Questions diverses

### 1/ Approbation des P.V du 25 mars 2017

---

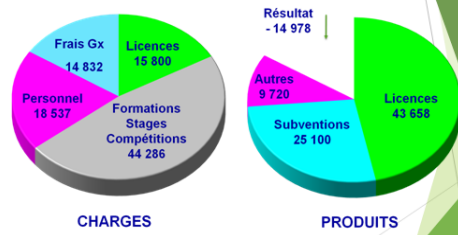
Le P.V est adopté à l'unanimité.

### 2/Comptes 2017

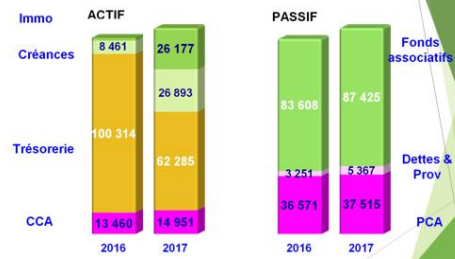
---

Mme FORGET, trésorière présente les comptes sous Power Point ci-après faisant apparaître un déficit de 14.978 € dû essentiellement à la baisse des subventions, des avances faites sur comptes Comité Régional d'Escrime Grand Est et achats de matériels dont 8 pistes – et en donne toutes explications utiles. Les comptes sont approuvés par le Comité Directeur à l'unanimité, quitus est donné.

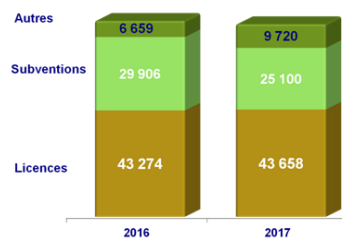
### Compte de résultat 2017



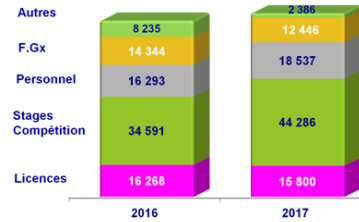
### Bilans



### Comparaison des produits



### Comparaison des charges



### Détail des subventions

	2014	2015	2016	2017
CNDS	20 700	19 550	10 835	12 000
at.pôle	3 500	3 500	0	0
Région	12 321	12 714	12 771	12 100
Région invest.	6 404	3 753	4 800	20 600
DRDJS	2 500	5 000	1 500	1 000
<b>TOTAL</b>	<b>41 925</b>	<b>41 017</b>	<b>29 906</b>	<b>45 700</b>

### Détail autres produits

	2014	2015	2016	2017
Stages compét.	7 228	7 929	5 305	6 713
Autres remb.	0	0	0	0
Produits financ.	871	629	381	255
Divers	6 358	1 472	973	2 752
<b>TOTAL</b>	<b>14 456</b>	<b>10 030</b>	<b>6 659</b>	<b>9 720</b>

### Entraînements - compétitions

	2014	2015	2016	2017
Fête des jeunes	4 408	7 527	7 819	6 730
Masters	2 227	2 087	1 082	657
Comm.techniques	1 720	1 348	1 088	1 969
Organis./Récomp.	405	518	395	237
Centre régional	1 300	1 104	1 320	4 186
Divers	-50	277	224	0
<b>TOTAL</b>	<b>10 010</b>	<b>12 861</b>	<b>11 929</b>	<b>13 779</b>

### Investissements

<b>2017</b>	
> 8 pistes	20 256 €
> 4 appareils + enrouleurs	6 612 €
<b>2016</b>	
> 12 pistes Défi	7 200 €
<b>2015</b>	
> 5 appareils	2 360 €
> 3 enrouleurs	2 332 €
<b>2014</b>	
> 3 pistes	8 006 €

### 3/Projet de Statuts Comité Interdépartemental d'Escrime Champagne-Ardenne

---

Une consultation des membres du Comité Directeur a été faite par internet sur ces statuts. Il a donné lieu à 1 vote « contre » et 8 votes « pour », 28 personnes n'ayant pas répondu... Le quorum n'a donc pas été atteint.

Les présents statuts sont donc représentés au Comité Directeur. Il est indiqué par le Président qu'ils ont été approuvés par la F.F.E et qu'ils respectent en tous points les statuts types proposés par la F.F.E.

S'agissant de l'article 11, concernant le nombre de membres du Comité Directeur, celui-ci paraît insuffisant à l'ensemble des membres du CD compte tenu de la structuration des quatre départements. Mr LAFONT pense qu'il s'agit d'un élément pouvant être adapté au niveau du Grand Est (les actuels Comités Directeurs de Lorraine et d'Alsace étant eux aussi beaucoup plus nombreux) sans opposition à priori de la F.F.E.

Par suite, l'article 11, est complété comme suit : « 12 membres au moins » (au lieu de 12 membres) étant entendu que la prochaine Assemblée Générale de 2019 précisera le nombre maximum de membres du Comité Directeur, en cohérence avec la politique du Grand Est ; à défaut le nombre de 12 membres sera acté si aucune modification n'a été validée avant l'Assemblée Générale Elective de 2020.

Il est passé au vote sur le projet de statuts modifié comme précisé ci-dessus.

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

### 4/Questions diverses

---

#### ➤POINT LICENCES

##### FFE :

L'objectif en fin de saison est à 56 500 licences, soit - 6% par rapport à 2016/2017 et + 6% à 2015/2016.

LIGUE ➔ JUIN 2016 : 1.112

JUIN 2017 : 1.293 (+ 16%)

JANV 2018 : 1.054 (- 10 % PAR RAPPORT A JANV 17)

PREVISIONS JUIN 2018 : +/- 1.200

#### ➤INFOS F.F.E

##### SABRE LASER

Un accord va être signé avec l'académie de sabre laser afin d'intégrer cette discipline dans le giron de la FFE.

##### PROBLEME LICENCE DOUBLE

Responsabilité des Comités Régionaux à l'étude

##### FDJ 2019

A) 1<sup>er</sup> niveau GRAND EST

B) 2<sup>ème</sup> niveau GRAND EST + BOURGOGNE/FRANCHE COMTE

C) 3 Equipes GRAND EST par armes.

##### VIE SPORTIVE FEDERALE

Stéphane MARCELIN va mettre en place un groupe de travail sur l'organisation sportive fédérale future.

La séance est levée à 10h30.



# Assemblée Générale ORDINAIRE de la Ligue d'Esgrime de Champagne-Ardenne du 10 février 2018

---

## Sont présents ou représentés les clubs de :

- CHARLEVILLE MEZIERES, Président M. Laurent SIMONS – 10 voix
- CE GIVET, Présidente Mme Isabelle DIOT – 5 voix
- CE RETHEL Sportif ESC, Présidente Mme. Nadine RODRIGUES – 7 voix
- CE CHALONS EN CHAMPAGNE, mandat donné à M. Daniel BUSSY – 8 voix
- CE REIMS, Président M. Yannick SIMON – 10 voix
- CE REIMS EUROPE ESC, mandat donné à M. Robert NORMAND – 4 voix
- CE UJB ST DIZIER, Présidente Mme Marie-Christine SIMON – 7 voix

Soit 07 clubs présents sur 20, représentant 51 voix sur 108. Le quorum du quota des voix est atteint, soit 27 voix.

## Sont excusés :

**MM** Paul FOURNIÉ (CHAUMONT), Ludovic HAMET (CHALONS) mandat M.BUSSY, Didier BONNE (SEDAN).







## Clubs non représentés :

CE SEDAN, CE 03 ARMES 08, CE VOUZIERES, CE BAR/AUBE, CE EPERNAY, ACADEMIE SABRE LASER, CE LA RAPIERE DE SEZANNE, CE VITRY LE FRANÇOIS, CE CHAUMONT, CE MOUSQUETAIRE DE JOINVILLE, CE PAYS DE LANGRES.

## Sont également présents :

- Monsieur Claude GAMOT, Président d'honneur,
- Madame Françoise FORGET, trésorière de la Ligue,
- Monsieur Marc SALACH, Vice -Président de la Ligue,
- Madame Martine CHEVALME licenciée au CE UJB ST DIZIER,
- Monsieur Guy CHEVALME licencié au CE UJB ST DIZIER,
- Monsieur Jean-Luc DIOT, licencié au CE de GIVET,
- Monsieur Frederick LECHEIN, licencié au CE RETHEL SPORTIF ESC,
- Monsieur Jean-Claude MANCEAUX, licencié au CE TROYES TG,
- Maître Herbert VERON, CTS de la Ligue d'Esgrime Champagne-Ardenne.
- Madame Marie-Christine, Secrétaire employée de la Ligue.

Ordre du jour :

-  Approbation du PV du 10 Juin 2017
-  Rapport moral du Président
-  Rapport d'activité 2017
-  Comptes 2017
-  Rapport sportif 2017/2018
-  Questions diverses

La séance est ouverte à 10h30, sous la présidence de M. Daniel BUSSY.

Mr BUSSY, président de la Ligue d'Escrime de Champagne-Ardenne, est heureux d'accueillir Mr Patrick LAFONT, président de la Ligue d'Alsace qui vient d'être élu président du Comité Régional d'Escrime Grand Est.

En ouverture de cette dernière Assemblée Générale de la Ligue, Daniel BUSSY rend hommage à Monsieur Amédée GALLOT décédé en novembre 2017, escrimeur - ami, qui l'année dernière encore a œuvré pour la Ligue dans la commission de surveillance des opérations électorales. Sabreur du Cercle d'Escrime de Châlons, auquel il a toujours appartenu, depuis les années 1950, il pratiqua encore fort tard puisqu'il participera au "renouveau", dans les années 1990, des Championnats Vétérans (il y fut "médaille de bronze"). Il s'est par ailleurs toujours investi dans le bénévolat, tant de la Ligue (avec sa femme qui fut longtemps responsable des licences), que de son club où il œuvra encore à 70 ans comme moniteur.

Il demande une minute de recueillement et fait lecture des condoléances qu'il a adressés, au nom des escrimeurs Champardennais, à sa famille : *« Discret, il le fut jusqu'au terme... c'est avec beaucoup d'émotions que j'ai pris connaissance du décès d'Amédée, escrimeur-ami, - honnête homme- dans le monde moderne, doublé d'un humoriste malicieux et épicurien, ferme dans ses convictions (j'en partageais beaucoup), mais toujours respectant celles d'autrui. En ces pénibles circonstances je vous présente, ainsi qu'à vos enfants, à titre personnel mais aussi au nom des escrimeurs Champardennais et notamment Châlonnais, à qui il à tant donné, mes condoléances les plus sincères et amicales. »*

## 1/Approbation du PV du 10 Juin 2017

---

Le P.V est adopté à l'unanimité.

## 2 Rapport Moral du Président

---

M. Daniel BUSSY fait lecture de son rapport moral :

« Une page se tourne...

Non pas mon départ de la présidence... quoique... (je plaisante !...) mais la mise en place, au niveau de notre chère escrime, d'une nouvelle organisation territoriale. Après celle de l'académie de Paris, de l'académie de Reims, devenue Ligue d'Escrime de Champagne-Ardenne, nous voici en COMITE

GRAND EST, regroupant les ex-régions Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace, aux profils démographiques si divers et aux politiques parfois contrastés.

Si, au niveau sportif, de nombreuses compétitions nous réunissaient, nous étions « indépendants » au niveau des actions menées, ayant chacun nos préoccupations et priorités fonction de nos moyens financiers.

Pour sa part, la Champagne-Ardenne a mis l'accent tout au long de ces dernières décennies, tant sous la présidence de Jean LAFOREST, Claude GAMOT que de moi-même, sur différents thèmes :

- 1/ la formation de cadres fédéraux, arme essentielle de la pérennisation de notre discipline dans notre région faiblement peuplée, et je remercie les clubs qui s'y sont associés,
- 2/ l'organisation de stage au moindre coût pour les familles
- 3/ une approche du – Haut Niveau pour nos jeunes par :
  - l'activité de notre Centre régional « associé » au Pôle Epée du CREPS
  - le financement d'équipe de ligue
  - une aide aux déplacements aux circuits européens
- 4/ l'aide aux clubs « ruraux », toujours à la recherche d'enseignants et de financement, afin de maintenir l'escrime sur ces territoires peu denses
- 5/ l'achat régulier de matériel de compétition et d'initiation mis à disposition des clubs

Cette politique, associée à celle des clubs, a permis, peu ou prou, de maintenir nos structures et d'obtenir quelques bons résultats sportifs pour nos jeunes, notamment dernièrement un titre à la fête des jeunes au Fleuret Féminin par équipe.

L'Equipe de la Ligue d'Escrime de Champagne-Ardenne « Championne de France »  
Minimes – Fleuret N1 – 2017

Héloïse JORDENS, Emma MIKA, Cyrielle DARDE et Guillemette CALMUS



Demain la nouvelle organisation de l'escrime régionale, partagée entre le Comité GRAND EST, les Comités Interdépartementaux et les clubs, regroupés – ou non – au niveau des départements, reste à définir, en accord avec les directives de la Fédération. La gouvernance mise en place au niveau GRAND EST par les statuts imposés par la F.F.E intègre dans son organe de décision – le comité directeur – les départements proportionnellement à leur poids en nombre de licenciés. Ceci devrait permettre, en association avec les Comités Interdépartementaux et les départements, d'adopter localement la politique fédérale. Restera la grande inconnue des moyens financiers à y consacrer, le CNDS poursuivant son objectif... de baisse de moyens ! ... et la région GRAND EST n'ayant pas encore fait connaître ses axes de montants de financement pour les trois prochaines années...

Devant ces points d'interrogations, je ne peux que souhaiter pleine réussite aux nouvelles équipes qui viennent de se mettre en place dans, notre désormais, GRAND EST.









Je vous remercie ».

Daniel BUSSY.

## 3/Rapport d'activité 2017

---

### 1/ STAGES SPORTIFS, CADRES, EDUCATEURS, ARBITRES



-  Stage de Zone du 20 au 22 février 2017 Sabre à Monéteau (ANNULÉ)
-  Stage de Zone du 22 au 24 février 2017 Epée à Strasbourg
-  Stage de Zone du 22 au 24 février 2017 Fleuret à Strasbourg
-  Stage Préparation FDJ du 18 au 20 Avril 2017 Sabre à Luxeuil
-  Stage Préparation FDJ du 20 au 22 Avril 2017 Epée à Troyes
-  Stage Préparation FDJ du 19 au 21 Avril 2017 Fleuret à Strasbourg
-  Stage aux 3 armes du 23 au 25 octobre 2017 CREPS de Reims
-  Stage week-end pour arbitre les 24 juin et 23 septembre 2017 (JNA)

Ces stages ont accueilli des tireurs au titre de l'animation et la détection, de la formation de bénévoles aux diplômes fédéraux d'animateur, d'éducateur et d'arbitre, avec un encadrement de Maître d'armes de l'ETR (1 cadre pour 8 à 10 stagiaires), pour 117 stagiaires et 401 jrs/stagiaires, dont 333 jrs/stagiaires animation, 48 jrs/stagiaires formation et 20 jrs/stagiaires arbitre, avec encadrement correspondant à 38 jrs/cadres Maîtres d'armes hors C.T.S.

### 2/ CENTRE REGIONAL D'ENTRAINEMENT ET DE FORMATION (CF : RAPPORT SPORTIF)

Sous la responsabilité du Conseiller Technique Sportif, M Herbert VERON et avec l'aide du Maître POTDEVIN, 10 athlètes ont bénéficiés du Centre Régional en 2017 : entraînement + leçons hebdomadaires.

### 3/ DEPLACEMENTS EQUIPES DE LIGUE

-  Fête des jeunes (Championnat de France Minimes) week-end – 17 et 18 Juin 2017: soit 26 tireurs, 6 capitaines, arbitres, C.T.S (paquetage individuel : survêtement)
-  Equipes de Ligue sur Epreuves nationales M14 à Lyon (ARAMIS les 03 et 04 Juin 2017)

### 4/ EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE

Constituée de 13 personnes (11 maîtres d'armes, deux dirigeants) sous la coordination du C.T.S Herbert VERON elle a notamment, travaillé sur la vie sportive, les commissions et les classements, les entraînements régionaux, la formation aux diplômes fédéraux et a assuré le capitanat des équipes de ligue, ceci dans le cadres de la convention passée par la Ligue avec la DRDJSCS et la Direction Technique Nationale.

### 5/ MASTERS REGIONAUX

Organisé par le Cercle d'Escrime de Charleville-Mézières : le Samedi 10 Juin 2017

Rassemblement des 8 meilleurs jeunes de la Ligue, pupilles, benjamins, minimes aux 6 armes

Attribue le titre de CHAMPION de Champagne-Ardenne

Prise en charge par la Ligue des récompenses, coût de l'arbitrage et matériel.

### 6/ CHAMPIONNATS REGIONAUX

Ils ont eu lieu : le 5 novembre 2017

### 7/ ACQUISITION DE MATERIEL






8 pistes avec sac de transport + 4 valises Appareils SG12 + 6 Valises avec paires d'enrouleurs



---

#### 8/ AIDE AUX CLUBS

---

-  prêt gratuit matériel de piste
-  prêt de matériel d'initiation et handifix
-  ristourne sur licences fin de saison : total 670 €
-  aide au déplacement du Maître d'armes de la ville « centre » vers le club « rural » sans Maître d'armes (Châlons → Sézanne et TG/UJB → Bar/Aube) : total 1.011 €.
-  aide « technique » du Conseiller Technique Sportif

---

#### 9/ AIDE AUX JEUNES COMPETITEURS « HAUT NIVEAU »

---

Afin d'encourager la participation aux épreuves Européennes de nos meilleurs tireurs jeunes (catégories cadets/juniors) d'un coût élevé, une aide a été octroyée aux familles (50 € par épreuves en France – hors Champagne-Ardenne – & 100 € pour une épreuve hors France).

Total 1.500 € sur les 2 dernières années.

---

#### 10/ PROMOTION

---

Mise à jour du site web (résultats, calendrier et infos stages...)

---

#### 11/ POLE FRANCE JEUNES AU CREPS DE REIMS & POLE UNIVERSITAIRE

---

Coopération active Pôle (responsable Maître ROUSSAT) et Ligue (Centre Régional).

La Ligue a été cosignataire de la convention portant sur la création, au CREPS, d'un Pôle Universitaire Escrime « géré » par Maître Jérôme ROUSSAT.

---

#### 12/ DEPLACEMENTS PRESIDENT ET CTS

---

Déplacements à de nombreuses compétitions et Assemblée Générale des clubs et Comités Départementaux (plus Comité Directeur et Assemblée Générale Fédération Française d'Escrime pour le Président).

---

#### 13/ DEPLACEMENTS CREPEGE

---

Déplacements des membres du CREPEGE pour constitution du Comité Régional d'Escrime Grand Est.

---

#### 14/ ADMINISTRATION

---

Gestion des stages, des dossiers de demande de subventions, des licences, site web, du prêt de matériel, de la préparation du Comité Directeur et Assemblée Générale de la Ligue, comptabilité, par notre secrétaire Marie-Christine BOUSSER.

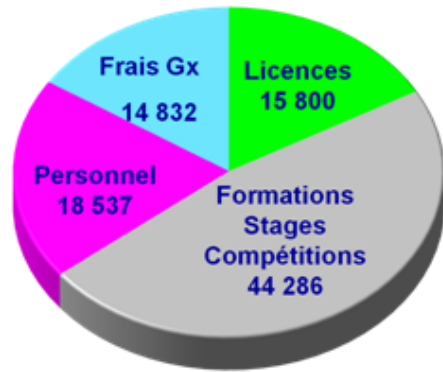
---

## 4/Rapports de la Trésorière :

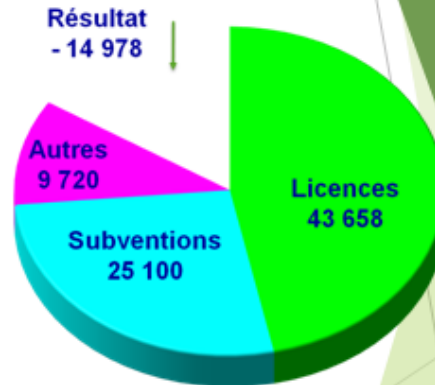
---

Mme FORGET, trésorière présente les comptes sous Power Point ci-après faisant apparaître un déficit de 14.978 € dû essentiellement à la baisse des subventions, des avances faites sur comptes Comité Régional d'Escrime Grand Est et achats de matériels dont 8 pistes – et en donne toutes explications utiles. Les comptes sont approuvés par l'Assemblée Générale à l'unanimité, quitus est donné.

## Compte de résultat 2017

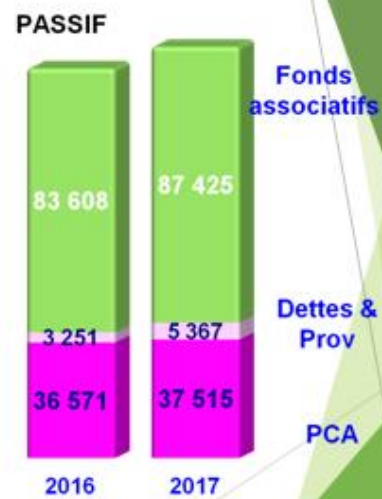
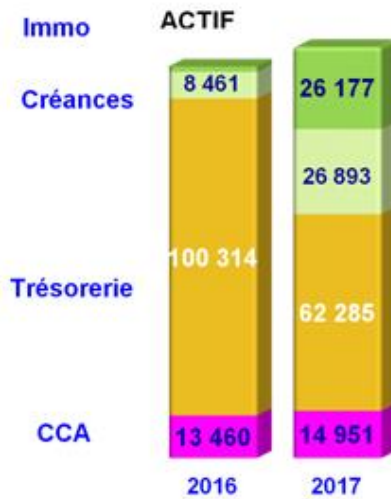


CHARGES



PRODUITS

## Bilans



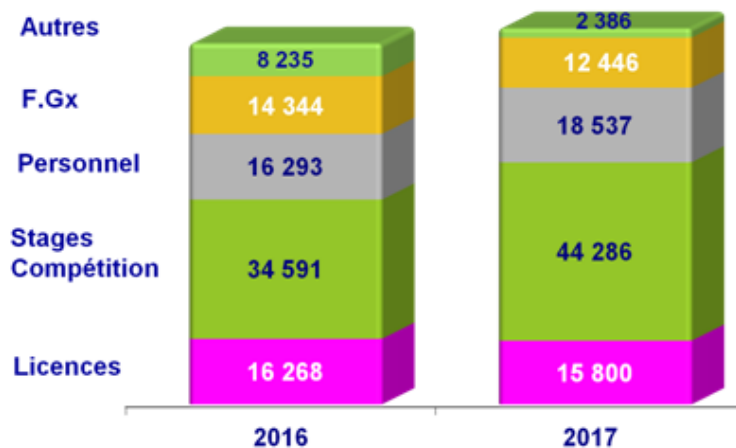
## Détail des subventions

	2014	2015	2016	2017
CNDS	20 700	19 550	10 835	12 000
<i>dt pôle</i>	3 500	3 500	0	0
Région	12 321	12 714	12 771	12 100
Région invest.	6 404	3 753	4 800	20 600
DRDJS	2 500	5 000	1 500	1 000
	41 925	41 017	29 906	45 700

## Détail autres produits

	2014	2015	2016	2017
Stages compét.	7 228	7 929	5 305	6 713
Autres remb.	0	0	0	0
Produits financ.	871	629	381	255
Divers	6 358	1 472	973	2 752
TOTAL	14 456	10 030	6 659	9 720

## Comparaison des charges



## Entraînements - compétitions

	2014	2015	2016	2017
Fête des jeunes	4 408	7 527	7 819	6 730
Masters	2 227	2 087	1 082	657
Comm.techniques	1 720	1 348	1 088	1 969
Organis./Récomp.	405	518	395	237
Centre régional	1 300	1 104	1 320	4 186
Divers	-50	277	224	0
<b>TOTAL</b>	<b>10 010</b>	<b>12 861</b>	<b>11 929</b>	<b>13 779</b>

## Investissements

### 2017

- 8 pistes 20 256 €
- 4 appareils + enrouleurs 6 612 €

### 2016

- 12 pistes Défi 7 200 €

### 2015

- 5 appareils 2 360 €
- 3 enrouleurs 2 332 €

### 2014

- 3 pistes 8 006 €

## 5/Rapport Sportif

---

Maître Herbert VERON en fait lecture :

Etant en milieu de saison sportive, le rapport se présente plutôt comme des nouvelles informations et changements sur la vie sportive fédérale.

Filière Horizon 2024 (Fête des Jeunes) :

Les 8eme de finale se disputeront par Comité Régional (ex : Grand Est). Les conditions de participation et les formules seront définies par le Comité régional.

Pour les demi-finales un quota de 2 par Comité Régionaux sera attribué. Possibilité d'en gagné plus avec une formule qui permet de diviser 210 tireurs qualifiés. Nombre de tireurs de la 8eme de finale de notre CR divisé par le total de toutes les 8eme de finale en France multiplié par 210 :

Effectif de l'épreuve de 1/8 de finale de la FDJ Grand Est

X 210 = quota CR

-----  
Nombre de participants aux épreuves de 1/8 de finale  
de la FDJ en métropole

Les 1/4 de final se disputeront avec la région Bourgogne Franche Comté. (Grand Est + Bourgogne Franche Comté)

Les ½ finales ne changent pas.

Nous aurons 3 équipes qui représenteront le Grand Est, il faudra discuter sur la formation de ces équipes : équipe de force ou de CID.

### Formation :

Cette saison, 9 animateurs en formation et 3 éducateurs gérer par le CID. Formation éducateur normalement mise en place par le Grand Est mais faute de candidat elle a été annulée.

Pour ne pas attendre une année, le président D. BUSSY m'a demandé de mettre en place quand même cette formation éducateur qui sera gérer pour la dernière fois par le CID.

**Quelques félicitations pour :****Epée Dame :**

Apolline PELLECUER qui a été sélectionné à 3 compétitions de la coupe européenne cadette (M17).

**Fleuret Dame :**

DARDE Cyrielle qui a été sélectionnée à 3 compétitions de la coupe européenne cadette (M17).

CALMUS Guillemette qui a été sélectionnée à 2 compétitions de la coupe européenne cadette (M17).

MIKA Emma qui a été sélectionnée à 1 compétition de la coupe européenne cadette (M17)

**Fleuret Homme**

DARDE Lucas qui a été sélectionné à toutes les compétitions européennes cadettes M17) dont un beau tableau de 16 sur la dernière à Rome.

**Stages entraînements de la saison :**

Après un excellent stage d'animation de Toussaint, la saison continue au niveau Grand Est avec deux stages (hiver et pâques) :

Stage GE du 08 au 10 mars au CREPS de Reims pour l'épée

Stage GE du 27 février au 1<sup>er</sup> mars à Strasbourg pour le fleuret et le sabre

Stage GE du 24 au 26 avril à Troyes pour l'épée, au Lac de la Madine pour le sabre et le fleuret.

**Remerciements :**

Aux clubs organisateurs pour les compétitions de la Ligue et du Comité Régional.

A Mr Bussy avec qui nous avons pu faire progresser l'Escrime Champardennaise.

## 6/Questions diverses

---

**📌POINT SUR LE C.R.E.G.E :**

CRÉE LE 04.11.17 : Sièg Social STRASBOURG / Sièg Administratif TOMBLAINE

Composition :

Président Mr Patrick. LAFONT – PDT ALSACE

REPRESENTANTS AU Comité Directeur :

08- N.RODRIGUES, L.SIMONS

10- M.SALACH

51- F.FORGET (TRESORIERE), Y.SIMON, D.BUSSY

52- A.FEBVRE (VICE-PDT) + 1 PLACE VACANTE

LES 3 SITES – CHALONS – TOMBLAINE – STRASBOURG SONT CONSERVÉS AINSI QUE LES PERSONNELS.

CTS : Thomas DUCOURANT et Herbert VERON

Il est demandé à M.LAFONT qu'elle sera la politique d'aide aux clubs pour l'organisation des Championnats GRAND EST. Mr LAFONT indique que cette question sera à l'ordre du jour lors du prochain comité directeur du samedi 17 février 2018. La tendance est à l'encaissement des inscriptions par le Comité Régional d'Escrime Grand Est qui en contre partie paiera les arbitres, fournira les récompenses et dotera le club organisateur de 150 € par jour de compétition. Ce principe ne satisfait pas les clubs présents.

M.BUSSY donne la parole à M.LAFONT, président fraîchement élu du nouveau Comité Régional d'Escrime Grand Est, il indique que le Maître MARPEAUX n'est plus C.T.S du GRAND EST (étant C.T.S d'Alsace) mais désormais de responsabilité nationale. Il a demandé à la D.T.N, sans succès, qu'il soit remplacé.

M.LAFONT précise qu'il compte beaucoup sur les commissions se mettant en place au niveau du GRAND EST pour faciliter la gestion de la nouvelle région.

La séance est levée à 11h45

∞∞∞∞

# Assemblée Générale EXTRAORDINAIRE de la Ligue d'Esgrime de Champagne-Ardenne du 10 février 2018

---

## Sont présents ou représentés les clubs de :

- CHARLEVILLE MEZIERES, Président M. Laurent SIMONS – 10 voix
- CE GIVET, Présidente Mme Isabelle DIOT – 5 voix
- CE RETHEL Sportif ESC, Présidente Mme. Nadine RODRIGUES – 7 voix
- CE CHALONS EN CHAMPAGNE, mandat donné à M. Daniel BUSSY – 8 voix
- CE REIMS, Président M. Yannick SIMON – 10 voix
- CE REIMS EUROPE ESC, mandat donné à M. Robert NORMAND – 4 voix
- CE UJB ST DIZIER, Présidente Mme Marie-Christine SIMON – 7 voix

Soit 07 clubs présents sur 20, représentant 51 voix sur 108. Le quorum du quota des voix est atteint, soit 27 voix.

## Sont excusés :

**MM** Paul FOURNIÉ (CHAUMONT), Ludovic HAMET (CHALONS) mandat M.BUSSY, Didier BONNE (SEDAN).




## Clubs non représentés :

CE SEDAN, CE 03 ARMES 08, CE VOUZIERES, CE BAR/AUBE, CE EPERNAY, ACADEMIE SABRE LASER, CE LA RAPIERE DE SEZANNE, CE VITRY LE FRANÇOIS, CE CHAUMONT, CE MOUSQUETAIRE DE JOINVILLE, CE PAYS DE LANGRES.

## Sont également présents :

- Monsieur Claude GAMOT, Président d'honneur,
- Madame Françoise FORGET, trésorière de la Ligue, faisant fonction de secrétaire de séance, en l'absence de M. Alain FEBVRE, Secrétaire, excusé
- Monsieur Marc SALACH, Vice -Président de la Ligue,
- Madame Martine CHEVALME licenciée au CE UJB ST DIZIER,
- Monsieur Guy CHEVALME licencié au CE UJB ST DIZIER,
- Monsieur Jean-Luc DIOT, licencié au CE de GIVET,
- Monsieur Frederick LECHEIN, licencié au CE RETHEL SPORTIF ESC,
- Monsieur Jean-Claude MANCEAUX, licencié au CE TROYES TG,
- Maître Herbert VERON, CTS de la Ligue d'Esgrime Champagne-Ardenne.
- Madame Marie-Christine, Secrétaire employée de la Ligue.

La séance est ouverte à 11h45 en présence de M.LAFONT président du Comité Régional d'Esgrime Grand Est selon l'ordre du jour suivant :

-  Présentation du projet des Statuts Comité Interdépartemental d'Esgrime Champagne-Ardenne (CID)
-  Vote des statuts
-  Questions diverses



## 1/Présentation du Projet des Statuts du CID

---

Le projet des statuts du Comité Interdépartemental d'escrime de Champagne-Ardenne a été présenté au Comité Directeur de la Ligue et a fait l'objet d'un avis favorable à l'unanimité, sous réserve que l'art.11, concernant le nombre de membres du Comité Directeur, prévu à 12, soit complété, ce nombre paraît insuffisant compte tenu de la structuration des quatre départements. Mr LAFONT pense qu'il s'agit d'un élément pouvant être adapté au niveau du Grand Est (les actuels Comités Directeurs de Lorraine et d'Alsace étant eux aussi beaucoup plus nombreux), sans opposition à priori de la F.F.E.

Par suite, l'article 11, est complété comme suit : « 12 membres au moins » (au lieu de 12 membres) étant entendu que la prochaine Assemblée Générale de 2019 précisera le nombre maximum de membres du Comité Directeur, en cohérence avec la politique du Grand Est ; à défaut le nombre de 12 membres sera acté si aucune modification n'a été validée avant l'Assemblée Générale Elective de 2020.

A noter qu'en application de cet article 11, le Comité Directeur actuel de la Ligue d'Escrime de Champagne-Ardenne, composé de 36 membres, restera en place jusqu'au jour de l'Assemblée Générale de 2020.

Il est passé au vote sur le projet de statuts modifiés comme précisé ci-dessus.

## 2/Vote des Statuts

---

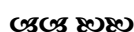
Celui-ci est adopté à l'unanimité. En application de l'art.24 les statuts de la Ligue d'Escrime de Champagne-Ardenne sont annulés et remplacés par les statuts présentement votés sous le nom de « Statuts du Comité Interdépartemental d'Escrime de Champagne-Ardenne ».

## 3/Questions diverses

---

Aucune question n'a été posée.

La séance est levée à 12h30.



# COMITE DIRECTEUR

## du Comité Interdépartemental d'Esgrime de Champagne-Ardenne du 10 février 2018

---

### Membres du Comité Directeur présents ou représentés

Etaient présents :

MM, Mmes Daniel BUSSY, Claude GAMOT, Marc SALACH, Yannick SIMON, Françoise FORGET, Guy CHEVALME, Martine CHEVALME, Isabelle DIOT, Jean-Luc DIOT, Jean-Claude MANCEAUX, Robert NORMAND et Marie-Christine SIMON.

Etaient représentés :

MM ; Dominique DECLAUDE mandat à M.MANCEAUX

MM ; Jean FORTUNATO, Paul FOURNIE, Rodolphe POTDEVIN mandats à M.BUSSY

Mme ; Nadine RODRIGUES mandat à Yannick SIMON




Soit 12 personnes présentes et 5 représentées – le quorum (un tiers des 36 membres) est atteint avec 12 présents et 3 représentés dans la mesure où, en application de l'art.15 des statuts, un seul pouvoir peut-être détenu par un membre du Comité Directeur.

Le Comité Directeur peut donc valablement délibérer.

### Membres du comité directeur excusés :

Maître Dominique DECLAUDE mandat à M.MANCEAUX, M. Didier BONNE, M. Jean FORTUNATO mandat à M.BUSSY, M. Paul FOURNIE mandat à M.BUSSY, Maître Valérie HOHMANN, Maître Sandrine DUMOULIN, Maître Rodolphe POTDEVIN mandat à M.BUSSY, Mme Nadine RODRIGUES mandat à SIMON Yannick, M. Frederick LECHEIN, Maître Thierry NESMON, M. Laurent SIMONS et M. Arnaud CALMUS.

La Séance reprend à 14h00 en présence de Mr Patrick LAFONT, Président du Comité Régional d'Esgrime Grand Est. M.BUSSY précise que nous sommes à nouveau en Comité Directeur selon l'ordre du jour suivant :

-  Démission du Président
-  Choix d'un nouveau Président(e)
-  Proposition par la Présidente de la composition du Bureau

## 1/Démission du Président

---

M.GAMOT doyen de la séance, présente au Comité Directeur la démission de M. Daniel BUSSY qui remercie l'ensemble du Comité Directeur de son soutien tout au long de sa présidence (17 ans...) mais confirme qu'il ne souhaite pas conserver son poste, tout en restant membre du Comité Directeur.

Cette démission est acceptée.

## 2/Choix d'un nouveau Président et Proposition du Bureau

---

Mme FORGET est la seule à présenter sa candidature au poste de Présidente. Personne ne souhaite un vote à bulletin secret.

Le Comité Directeur décide à l'unanimité de proposer à l'Assemblée Générale, Mme FORGET au poste de Présidente.

Par suite, Mme FORGET propose au poste de trésorier devenu vacant, M.BUSSY Daniel et demande et à ce que soient reconduits les actuels membres du bureau, soit le nouveau bureau qu'elle proposera à l'Assemblée Générale si elle est élue.

<b>PRESIDENTE</b>	<b>Mme FORGET Françoise</b> 19 av du Général SARRAIL Complexe Gérard PHILIPPE 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
<b>Vice-Président</b>	<b>SALACH Marc</b> 4 rue Deheurles Baudin 10190 NEUVILLE SUR VANNE
<b>Vice-Président</b>	<b>SIMON Yannick</b> 4, boulevard de la République 51360 VERZENAY
<b>Vice-Président &amp; Secrétaire Général</b>	<b>FEBVRE Alain</b> 72, rue du Val Barizien 52000 CHAUMONT
<b>Trésorier</b>	<b>Daniel BUSSY</b> 17 Rue des Tourterelles 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
<b>Président d'honneur</b>	<b>GAMOT Claude</b> 73, route de Méry 10150 SAINTE MAURE

Le Comité Directeur vote favorablement à l'unanimité.

La séance est levée à 14h30.



# Assemblée Générale ELECTIVE du Comité Interdépartemental d'Escrime de Champagne-Ardenne du 10 février 2018

---

Sont présents ou représentés les clubs de :

- CE GIVET, Présidente Mme Isabelle DIOT – 5 voix
- CE CHALONS EN CHAMPAGNE, mandat donné à M. Daniel BUSSY – 8 voix
- CE REIMS, Président M. Yannick SIMON – 10 voix
- CE REIMS EUROPE ESC, mandat donné à M. Robert NORMAND – 4 voix
- CE UJB ST DIZIER, Présidente Mme Marie-Christine SIMON – 7 voix

Clubs non représentés :





CE CHARLEVILLE-MEZIERES (M.SIMONS excusé), RETHEL SPORTIF ESC (Mme RODRIGUES excusée), CE SEDAN (M.BONNE excusé), CE 03 ARMES 08, CE VOUZIER, CE BAR/AUBE, CE EPERNAY, ACADEMIE SABRE LASER, CE LA RAPIERE DE SEZANNE, CE VITRY LE FRANÇOIS, CE CHAUMONT (M.FOURNIÉ excusé), CE MOUSQUETAIRE DE JOINVILLE, CE PAYS DE LANGRES.

Compte tenu de l'art.10 des statuts, les décisions doivent se prendre à la majorité relative des suffrages valablement exprimés (pas de quorum requis).

Sont également présents :

- Monsieur Claude GAMOT, Président d'honneur,
- Madame Françoise FORGET, trésorière de la Ligue,
- Monsieur Marc SALACH, Vice -Président de la Ligue,
- Madame Martine CHEVALME licenciée au CE UJB ST DIZIER,
- Monsieur Guy CHEVALME licencié au CE UJB ST DIZIER,
- Monsieur Jean-Luc DIOT, licencié au CE de GIVET,
- Monsieur Jean-Claude MANCEAUX, licencié au CE TROYES TG,
- Maître Herbert VERON, CTS de la Ligue d'Escrime Champagne-Ardenne.
- Madame Marie-Christine, Secrétaire employée de la Ligue.

La séance est ouverte à 14h30 par M. Claude GAMOT, Président d'honneur selon l'ordre du jour :

-  Proposition par le Comité Directeur d'un nouveau Président(e)
-  Election du Président
-  Constitution du Bureau
-  Intervention des Personnalités

## 1/Proposition par le Comité Directeur d'un Président(e)

---

M. GAMOT rend compte de la désignation par le Comité Directeur de Mme FORGET – au poste de Présidente – suite à la démission de M.BUSSY Daniel.

Personne ne demande le vote à bulletin secret.

## 2/Election du Président

---

Madame Françoise FORGET est élue à l'unanimité Présidente du Comité Interdépartemental d'Escrime de Champagne-Ardenne et remercie M.BUSSY de tout son travail accompli au cours de ces 4 derniers mandats.

## 3/Constitution du Bureau

---

Mme FORGET indique qu'elle a proposé au Comité Directeur la reconduction du bureau actuel avec, M.BUSSY Daniel comme trésorier, ce qui a été accepté à l'unanimité.

Soit le nouveau bureau du Comité Interdépartemental d'Escrime de Champagne-Ardenne :

<b>PRESIDENTE</b>	<b>Mme FORGET Françoise</b> 19 av du Général SARRAIL Complexe Gérard PHILIPPE 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
<b>Vice-Président</b>	<b>SALACH Marc</b> 4 rue Deheurles Baudin 10190 NEUVILLE SUR VANNE
<b>Vice-Président</b>	<b>SIMON Yannick</b> 4, boulevard de la République 51360 VERZENAY
<b>Vice-Président &amp; Secrétaire Général</b>	<b>FEBVRE Alain</b> 72, rue du Val Barizien 52000 CHAUMONT
<b>Trésorier</b>	<b>Daniel BUSSY</b> 17 Rue des Tourterelles 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
<b>Président d'honneur</b>	<b>GAMOT Claude</b> 73, route de Méry 10150 SAINTE MAURE

Pour rappel, les autres membres du Comité Directeur, composé de 36 membres restant en place jusqu'au jour de l'Assemblée Générale de 2020, sont : BIZON Nicolas, BONNE Didier, CALMUS Arnaud, CHAUDOUET Emmanuel, CHEVALME Guy, CHEVALME Martine, DARDE Vanessa, DARDE Cyrille, DECLAUDE Dominique, DENISE Cécile, DIOT Isabelle, DIOT Jean-Luc, DUMOULIN Sandrine, FORTUNATO Jean, FOURNIÉ Paul, GENY Fabrice, GUILLEY Benoît, HAMET Ludovic, HOHMANN Valérie, LECHEIN Frederick, MANCEAUX Antoine, MANCEAUX Jean-Claude, MORTIER Julien, NESMON Thierry, NORMAND Robert, POTDEVIN Rodolphe, RODRIGUES Nadine, SIMON Marie-Christine, SIMON Virginie et SIMONS Laurent.

## 4/Intervention des Personnalités

---

Aux termes des votes M. LAFONT félicite la nouvelle Présidente Mme FORGET (par ailleurs Trésorière du C.R.E.G.E), remercie Daniel BUSSY pour son travail au sein du Comité Régional Préfigurateur d'Escrime Grand Est mais fait part de son inquiétude quant à nos ressources futures...

La séance est levée à 15h15.

Elle est suivie d'un moment festif au cours duquel M.GAMOT retrace la vie sportive et de dirigeant de M. Daniel BUSSY auquel il est remis divers témoignages de reconnaissance.

